



FICHE SANITAIRE

NOM : **PRÉNOM DE L'ENFANT :**

J'atteste que mon enfant remplit les conditions de vaccinations obligatoires légales (DT-Polio).

Si mon enfant est originaire d'un pays Européen, j'atteste avoir fait établir une carte européenne d'assurance maladie.

Mon enfant n'a pas de contre-indication à la vie en collectivité, à la pratique du sport et notamment à l'activité « voile ». L'enfant ne nécessite pas un traitement médical pendant son séjour (si oui, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants lors de l'arrivée de votre enfant).

ALLERGIES :

Asthme : oui non Médicamenteuse : oui non
Alimentaire : oui non Autres:

Préciser la cause de l'allergie :

Nous acceptons uniquement les étudiants capables de gérer leurs allergies de manière autonome et nous nous déchargeons de toute responsabilité concernant leurs éventuelles réactions allergiques.

Si votre enfant souffre d'une allergie sévère et que vous souhaitez toutefois l'envoyer au Centre International d'Antibes, **merci d'écrire le texte suivant en toutes lettres :**

« Je, soussigné(e) (nom, prénom) décharge le CIA / Atoll Juniors de toute responsabilité concernant les éventuelles réactions allergiques de mon enfant (nom, prénom). »

HISTORIQUE DE SANTE:

Historique santé de l'enfant ou contre indication (opération, accident, maladie, etc.) A remplir si nécessaire

NIVEAU DE BAINNADE

Ne sait pas nager Débutant Confirmé Compétition

EN CAS D'HOSPITALISATION

« J'autorise le représentant légal du CIA ou de Atoll Juniors à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, suivant les prescriptions des médecins et je rembourserai sous 48 heures tous les frais médicaux que le CIA pourrait éventuellement engager pour mon enfant. Je comprends que détenir une carte européenne de santé ou toute assurance maladie ne dispense pas nécessairement du paiement des frais médicaux à l'hôpital »

Parent or Tuteur légal :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de téléphone (incluant l'indicatif) :

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date : **Signature (obligatoire) :**



AUTORISATION DE SORTIE

LES CONDITIONS D'AUTORISATION DE SORTIE de sortie dépendent de l'âge de votre enfant et du type d'hébergement :

NOM : PRENOM DE L'ENFANT :

HÉBERGEMENT EN CAMPUS / RÉSIDENCE :

- **8 - 12 ans : AUCUN** étudiant bénéficie de l'autorisation de sortie non-accompagnée.
- **13 - 17 ans TOUS** les étudiants bénéficient de l'autorisation de sortie non-accompagnée jusqu'à 19h30.
- **16 - 17 ans : merci de choisir l'une des deux options suivantes :**

OPTION 1: PAS D'AUTORISATION DE SORTIE NON ACCOMPAGNE à partir de 19h30
OPTION 2: AUTORISATION AUTOMATIQUE DE SORTIR LE SOIR comme suit :

- Du lundi au jeudi jusqu'à 22h00
- Le vendredi, le samedi et veilles de jours fériés jusqu'à 01h00
- Dimanche jusqu'à 19h30

HÉBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL :

- **13 - 15 ans PAS D'AUTORISATION DE SORTIE NON ACCOMPAGNE** à partir de 19h30
 - Sauf le lundi pour la soirée barbecue (obligatoire) jusqu'à 23h00
 - Sauf le vendredi pour la soirée obligatoire sur le campus jusqu'à 23h00
- **16 - 17 ans AUTORISATION AUTOMATIQUE DE SORTIR LE SOIR** comme suit :
 - Du lundi au jeudi jusqu'à 22h00 *
 - Le vendredi, le samedi et veilles de jours fériés jusqu'à 01h00
 - Dimanche jusqu'à 19h30

**Exceptionnellement le lundi jusqu'à 23h00 pour la soirée barbecue organisée sur le campus.*

SANS HÉBERGEMENT :

- **8-12 ans : AUCUN** étudiant bénéficie de l'autorisation de sortie non-accompagnée supervision en continu jusqu'à récupération par les parents après les cours, déjeuners ou activités
- **13-17 ans : TOUS** les étudiants bénéficient de l'autorisation de sortie non-accompagnée.

Je, soussigné (e) (nom, prénom) père / mère / tuteur légal* de l'enfant ci-dessus mentionné, confirme que je comprends et j'approuve les règles ci-dessus et l'option choisie pour mon enfant (*entourer)

Date : Signature (obligatoire) :

NOTES IMPORTANTES

- Ce document doit être complété et renvoyé par mail accompagné d'une copie lisible recto-verso du passeport ou de la carte d'identité des parents ou du tuteur légal de l'étudiant, afin de vérifier la validité de la signature.
- Nous nous réservons le droit de suspendre l'autorisation de sortie si cela est jugé nécessaire ou d'exclure des élèves en cas de violation des règles de l'école et / ou de comportement inacceptable.



MODALITÉS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Le transfert de la gare ou de l'aéroport d'arrivée au lieu d'hébergement le week-end est inclus dans tous nos séjours Juniors.

POUR QUE CE PREMIER CONTACT SE DÉROULE PARFAITEMENT, IL EST IMPÉRATIF QUE NOUS RECEVIONS LES INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉPART ET L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT AU PLUS TARD LE MARDI PRÉCÉDANT LE DÉBUT DE SON SÉJOUR.

Ce document doit être complété et renvoyé par mail accompagné d'une copie lisible recto-verso du passeport ou de la carte d'identité des parents ou du tuteur légal de l'étudiant.

NOM : **PRÉNOM DE L'ENFANT :**

Arrivée	Départ
DATE D'ARRIVÉE : / /	DATE DE DÉPART : / /
HEURE D'ARRIVÉE :	HEURE DE DÉPART :
TRAIN N° / GARE :	TRAIN N° / GARE :
VOL N°/AÉROPORT DE NICE :	VOL N° / AÉROPORT DE NICE :

SERVICE MINEUR NON-ACCOMPAGNÉ RÉSERVÉ ET PAYÉ AUPRÈS DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE (service UM)
OUI NON

DROIT À L'IMAGE

Je, soussigné (Nom, prénom) père /mère / tuteur légal (entourer) de l'enfant ci-dessus mentionné, **autorise la diffusion d'images, d'extraits vidéo ou de photos avec mon enfant**, sur nos différents supports marketing (internet, brochure, CD) dans le cadre de la promotion de nos séjours linguistiques.

KIOSQUES : ACTIVITÉS DE LOISIRS SUPPLÉMENTAIRES

Oui j'autorise mon enfant à pratiquer des activités extérieures non encadrées par le personnel du Centre International d'Antibes/Atoll Juniors et proposées par des professionnels locaux sous la responsabilité de ces derniers.

Date : **Signature (obligatoire) :**



COMPOTEMENT GÉNÉRAL

Chaque étudiant se doit d'avoir un comportement correct à l'intérieur du campus, de la résidence, de la famille d'accueil et de l'école, comme à l'extérieur, en respectant le personnel d'encadrement, les autres étudiants et les règles de vie sur la structure.

En cas de non-respect des horaires de sortie, le directeur pourra prendre la décision de suspendre ou retirer l'autorisation de sortie allant jusqu'à exclure l'étudiant en cas de récidive.

ALCOOL ET DROGUES

Il est INTERDIT de consommer, d'être en présence, de stocker ou de vendre de l'alcool ou toute autre substance illicite sur nos sites ou l'extérieur. L'école se réserve le droit d'expulser immédiatement un étudiant reconnu coupable d'avoir consommé ou d'être en possession d'alcool, de drogue ou d'autres substances illégales.

OBJETS DE VALEUR

L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets de valeur. Nous recommandons à tous nos étudiants de venir avec un cadenas personnel pour sécuriser leur bien.

Tout séjour écourté en raison d'une expulsion pour mauvais comportement ou manquement à une règle, ne donnera droit à aucun remboursement pour la partie du séjour non effectuée et les frais du voyage retour sont à la charge des parents.

Date : Signature: